



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 10 mai 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Pierre Jordan et Michel Rochat MM. Roland Galley et Sandro Simonetta, excusés

Demandes de soutien

- de faire un don au groupe Help Vaud Samas'Kids;
- de ne pas donner suite à la demande particulière de la Société vaudoise de carabiniers.

Invitations

- de d'ores et déjà excuser la Municipalité qui ne sera pas représentée à l'assemblée générale de l'Association Lavaux Express et de leur verser la cotisation annuelle 2021;
- de remplir et retourner le bulletin de vote de l'Association pour la conservation du Château d'Oron à l'occasion de leur assemblée générale 2021 qui se fait par correspondance.

LPPPL / Parcelle N°13-6 à Carrouge

de compléter et signer, avec préavis favorable, la demande d'autorisation d'aliénation d'appartement loué (vente d'un appartement jusqu'alors loué) déposée par Me Didier Kohli, notaire

Les prochaines demandes en ce sens seront traitées directement par M. Patrice Guenat, Syndic, et seuls les cas particuliers seront transmis à la Municipalité pour décision.

TL

de leur répondre que M. Patrice Guenat accepte de reconduire son poste de représentant de la Commune au Conseil d'administration pour la prochaine législature jusqu'en décembre 2021, soit jusqu'au changement d'exploitant pour les lignes 62 et 65.

Jardin du Souvenir Mézières / Rossier

d'accepter la demande de Mme Gallay-Rossier qui souhaite donner suite à la volonté de sa maman, feu Bluette Rossier, et déposer ses cendres au Jardin du souvenir de Mézières.

Camac 201871 / Wenger Christian

de délivrer le permis pour la construction d'une piscine enterrée, chauffée, au chemin En Franey 9 à Mézières. Une remarque d'un voisin qui s'inquiète du bruit que pourrait générer la pompe à chaleur a été déposée. Il lui sera répondu que cette question a été traitée par le service cantonal concerné (DGE/DIREV/ARC) et fait l'objet de recommandations dans la synthèse Camac qui est positive.

Champ du Trey 3 à Carrouge / Noémie Gomes

d'accepter sa demande pour installer une palissade de 1.80 m. avec son voisin de palier du côté de la route, plans à l'appui. Cette palissade sera posée à l'intérieur des arbustes déjà plantés 1 m. en retrait du trottoir et une porte sera installée dans la palissade par son voisin. La PPE a donné son accord.

Parcelle N°2012 / Fischer Marion

de l'autoriser à poser une palissade en lames de sapin douglas disposées verticalement entre des poteaux de soutien en bois (env. tous les 2 m.) qui seront ancrés dans le muret à la route de Servion 13 à Ferlens, selon plan remis. La hauteur totale et maximale de la palissade ne dépassera pas 1.95 m. mesurés depuis le fond voisin. Cette autorisation est subordonnée à l'accord écrit du voisin.

Parcelle N°11 / Gallarotti Danaël, Carrouge

de l'autoriser, à réception des dimensions exactes, à poser une pergola en bois au sud de sa propriété, conformément au dossier produit et à l'accord de tous les voisins parcellaires.

Parcelle RF 64 / Doge Henri-Louis et Chantal, Carrouge

de leur répondre que la création d'une piste de pétanque est irréalisable sur leur propriété sise en zone agricole. Cette décision fait référence au préavis de la DGTL.

Garage de Carrouge / Portes ouvertes

d'accepter, sous réserve d'une demande Pocama, l'organisation d'une journée portes ouvertes, afin d'inaugurer la nouvelle exposition, le samedi 19 juin 2021 de 9h à 18h. L'installation d'un manège n'est pas autorisée.

Temple de Mézières / Concert

d'accepter la demande de l'Orchestre de Chambre de la Broye OCB qui souhaite organiser un concert de musique classique au Temple de Mézières le dimanche 20 juin 2021.

EPSJ / Autorisation pose panneaux

d'accepter la demande relative à l'organisation d'un circuit pédestre sur le territoire communal pour la fin de l'année scolaire 2020-2021 de l'EPSJ.

Naturalisation

de préavis favorablement la demande de naturalisation d'une famille de Carrouge.

ARAS / délégué suppléant

de nommer M. Patrick Emery, futur municipal, comme délégué suppléant à l'ARAS. Il devra être présent lors de l'assermentation qui aura lieu le 30 juin 2021 à 17h00 à Forel. La déléguée est Mme Sonia Hugentobler.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire adjointe 

Patrice Guenat  Marlène Muriset

⇒ *prochaine séance municipale le 17 mai 2021*